



Yourcegid
Solutions de gestion

**RESSOURCES
HUMAINES**
Intéressement/Participation

INTÉRESSEMENT/

PARTICIPATION

RHPI

www.cegid.fr/rh

Gérer la participation et l'intéressement

Ce module permet de calculer les sommes à verser au titre de l'intéressement et de la participation.

Le calcul se fait de manière individuelle ou par répartition. La somme à répartir peut être ventilée en pourcentage sur plusieurs critères (exemple : présentisme et salaires).

Les ayants-droits sont déterminés par des critères de présence et ancienneté qui peuvent être calculés sur des périodes et des populations distinctes.

Les modèles de bulletin permettent, à travers les exports Microsoft Office, de fournir aux salariés une fiche individuelle expliquant les modalités du calcul.

Dans le cadre d'un accord d'intéressement, le montant net (déduction faite de la CSG-CDRS) peut être soit payé au salarié, soit versé par celui-ci sur différentes options de placement.

Cet arbitrage peut être réalisé directement par le salarié dans le portail WebPlace.

Les montants brut, net et placé alimentent des variables de paie afin de souscrire aux obligations déclaratives mensuelles et de fin d'année.

L'export de données via Microsoft Excel permet de fournir un fichier à destination des organismes de gestion des comptes de participation.